



Tanger, le 09 FEV. 2022

DECISION n° :4/RH/2022

APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN
« CHEF DE PROJET EXPERT : INGENIEUR GEOMETRE TOPOGRAPHE »
AU CENTRE RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT
DE LA RÉGION TANGER-TÉTOUAN-AL HOCEIMA AU TITRE DE L'ANNÉE
2022

Le Directeur du Centre Régional d'Investissement de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima

- Vu le Dahir n° 1-19-18 du Joumada II 1440 (13 février 2019) portant promulgation de la loi n° 47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- Vu le décret n° 2.19.67 du 11 Chaâbane 1440 (17 avril 2019) pris pour l'application de la loi n° 47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
- Vu la circulaire de Monsieur le Chef de Gouvernement n° 24/2012 du 6 dulhijja 1433 (22 octobre 2012) relatives aux procédures de recrutement dans les établissements publics et les entreprises publics ;
- Vu l'organigramme du Centre Régional d'Investissement de la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima ;
- Vu le statut du personnel du Centre Régional d'Investissement de la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima ;
- Vu les nécessités de service.

Décide ce qui suit :

Article 1 : Recrutement

Le recrutement d'un « Chef de Projet Expert : Ingénieur Géomètre Topographe » au Centre Régional d'Investissement de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Article 2 : Missions

Assurer la prise en charge des besoins des investisseurs, de bout en bout en mode « Unique point de contact » et leur faciliter la satisfaction de leurs demandes auprès des services concernés.

Participer à l'instruction des dossiers d'investissement, notamment à travers l'examen des aspects fonciers des demandes des investisseurs, et assurer le suivi des projets d'investissement et des études dans leurs aspects fonciers.

Article 3 : Responsabilités

- Assurer la prise en charge des investisseurs ;
- Assurer l'analyse de la demande des investisseurs ;
- Assurer le processus de prise en charge de la demande de l'investisseur jusqu'à son aboutissement ;
- Mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour faire aboutir les projets d'investissements ;
- Examiner les aspects fonciers des demandes d'investisseurs, par rapport aux missions et prérogatives du CRI et à la réglementation en vigueur ;
- Assurer le suivi des projets d'investissement dans leurs aspects fonciers ;
- Assurer le suivi des études foncières initiées par le centre ;

- Assurer la coordination avec les interlocuteurs internes du CRI ;
- Participer à l'alimentation du reporting d'activité du service et l'analyse des indicateurs de performance ;

Article 4 : Conditions exigées :

- Titulaire d'un Diplôme bac + 5 : Ingénieur géomètre topographe ;
- Expérience exigée : minimum 7 ans d'expérience ;
- Maitrise des systèmes d'information géographique (SIG) ;
- Maitrise des logiciels (ArcGis, Autocad, QGIS,.....) ;
- Maitrise des lois et des procédures régissant les domaines de l'investissement, de l'urbanisme et de l'aménagement ;
- Maitrise du traitement des données géographiques et de l'exploitation des images satellitaires et orthogonales ;
- Maitrise des langues : Arabe, Français, Anglais.

Article 5 : Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Une demande de candidature ;
- Une copie du diplôme légalisée ;
- Une copie de la carte d'identité nationale légalisée ;
- Le CV actualisé ;
- Attestations de travail justifiant l'expérience du candidat ;
- Plan d'action et méthodologie de travail.

Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté;

Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions demandées ;

Les candidats présélectionnés seront convoqués pour passer un entretien oral ;

Les convocations seront effectuées par Email et par téléphone. De ce fait, il est obligatoire de mentionner clairement l'adresse mail exacte et le numéro de téléphone personnel sur le CV.

La liste des candidats présélectionnés pour passer l'entretien, le classement final des candidats retenus ainsi que la liste d'attente seront publiés sur le site web : www.emploi-public.ma;

25 FEV. 2022

**Les dossiers de candidatures doivent être déposés, au plus tard le
à 16 heures au siège du Centre Régional d'Investissement de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima sous pli fermé portant mention de « candidature au poste Chef de Projet Expert : Ingénieur Géomètre Topographe » ;**


Naoual TLIGUI
Chef de Division Ressources
CRI TTA

Jalal BENHAYOUN

Jalal BENHAYOUN
Directeur du Centre Régional
d'Investissement de la région
Tanger - Tétouan - Al Hoceima